

pourrait, d'ailleurs, être faite que par une loi dont la libre discussion présenterait pour les intéressés, toutes les garanties désirables.

Ce qui a pu donner quelque consistance au bruit dont il s'agit, c'est que des propositions émanées de certains notaires, et adressées au ministre des finances, ont pour objet, sous prétexte d'amélioration des produits de l'enregistrement, de statuer que tous les actes portant transmission de propriété immobilière, seraient passés en la forme authentique. Comme corollaire de la concession de ce monopole, les auteurs de ces projets proposent de doubler le cautionnement des notaires, et d'accroître ainsi les ressources de la dette flottante d'une somme importante à intérêts réduits.

La commission chargée par le ministre de rechercher les modifications dont les lois sur l'enregistrement seraient susceptibles, a repoussé, dès sa première séance, les propositions qui auraient pour conséquence de constituer, au profit du notariat, un monopole contraire à la liberté des conventions.

La rumeur qui s'est propagée dans le département de la Côte-d'Or est donc entièrement dénuée de fondement.

La question de la boulangerie a été renvoyée ces jours derniers aux sections du Conseil d'Etat, afin de recevoir plusieurs modifications importantes. L'une d'elles consisterait dans la création d'un droit d'octroi sur les farines. L'innovation serait, à notre avis, très regrettable. Elle aurait, entre autres inconvénients, celui de l'exemple. On ne tarderait pas à voir les municipalités, dont les budgets sont toujours trop petits et les dépenses souvent trop fortes, s'autoriser du décret en question pour taxer la farine d'abord et le blé bientôt à l'entrée des villes. Comment l'administration supérieure s'y prendrait-elle pour refuser son approbation à ces délibérations fiscales ? Est-ce que ce qui paraît légitime à Paris peut sembler abusif en province ? Est-ce que les petites cités, dont les ressources sont si bornées, n'ont pas aussi bien le droit de les étendre que Paris, dont le budget dépasse 275 millions, sans compter les épingles ?

Le moment serait mal choisi d'ailleurs pour aggraver, en ce qui concerne l'octroi, la situation de la population urbaine, laquelle paie toujours, en réalité, la taxe que le producteur et le négociant se bornent à avancer pour elle au bureau de l'octroi. Lorsqu'on abaisse les barrières de douanes, relever ou consolider celle qui gênent localement la liberté du commerce, ce serait une inconséquence dont se gardera, sans doute, la haute assemblée appelée à délibérer de nouveau sur le régime de la boulangerie.

#### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Vienne, 19 décembre.

L'empereur a prononcé hier le discours du trône à l'occasion de la clôture des deux Chambres du Reichsrath.

Après avoir exprimé sa satisfaction de la juste confiance placée dans la Constitution du 20 octobre et du 26 février, l'empereur a dit qu'il espère que la paix continuera à exercer son influence salutaire. Il a dit encore :

En continuant à marcher résolument dans la voie de la paix, j'ai puissamment relevé la confiance dans la force de l'Autriche, tout en recueillant la sympathie de mes sujets.

Le Reichsrath m'a appuyé énergiquement dans mes efforts pour atteindre ce but.

Des lois importantes ont déjà été votées. En s'occupant du règlement des dépenses de l'Etat, le gouvernement est d'avis que le surcroît de dépenses doit être contrebalancé par les recettes du pays même. Je suis persuadé

qu'on atteindra ce but par la répartition égale des contributions.

L'abolition des droits de transit commence déjà à faire sentir son influence sur les relations commerciales et sur leur développement.

La loi qui règle le contrôle de la dette publique assure votre influence sur ce contrôle.

La loi sur la Banque règle la position de cette institution vis-à-vis de l'Etat.

La diminution des dépenses a produit des résultats favorables.

Je vous prie, quand vous serez de retour dans vos foyers, de propager les principes constitutionnels, pour qu'ils soient de plus en plus connus.

Je vous remercie de votre coopération et j'espère vous revoir l'année prochaine.

Turin, 18 décembre.

Le Sénat a approuvé la concession des chemins de fer de l'île de Sardaigne à la compagnie anglaise Semenza avec de grandes quantités de terrain et la garantie d'un revenu de 6 %.

La Chambre des Députés a nommé la commission d'enquête pour la question du brigandage, M. Ricasoni et le général Bixio en font partie.

On croit que la séance d'aujourd'hui sera la dernière de la session.

Trieste, 18 décembre.

Le paquebot du Lloyd apporte des lettres d'Athènes du 13. Un emprunt national de six millions a été décrété. Les droits d'exportation ont été abolis. L'amiral Canaris est gravement malade. Le ministre des affaires étrangères, M. Diamanto Poulos, a donné sa démission. De nouvelles démonstrations ont eu lieu à Syra en faveur du prince Alfred. Les Grecs de Constantinople ont offert au gouvernement provisoire de réaliser un emprunt de deux millions et demi. On attendait, à Athènes, un envoyé spécial de la France.

Vienne, 18 décembre.

La correspondance générale déclare que le bruit d'après lequel le baron de Bach serait remplacé à Rome par le comte d'Apponyi, actuellement à Londres, est dénué de tout fondement et qu'il n'est nullement question en haut lieu d'un changement dans le personnel des ambassades autrichiennes à Rome, à Londres et à Berlin.

Londres, 18 décembre.

Le bilan hebdomadaire de la banque d'Angleterre donne les résultats suivants : La réserve des billets a augmenté de 235,475 livres sterling. Le numéraire a augmenté de 203,593 livres sterling. La circulation des billets a diminué de 165,100 livres sterling.

Londres, 19 décembre.

La colonie grecque de Liverpool a terminé hier ses opérations électorales. Tous ses membres sans exception, ont voté pour le prince Alfred.

Le Delta, qui va partir pour l'Orient, importera 281,540 livres sterling.

Trieste, 19 décembre.

On mande d'Athènes, en date du 13, que le journal semi-officiel contient la déclaration suivante :

« Les Grecs sont fermement résolus à élever au trône le prince Alfred ; si l'Angleterre ne se rendait pas à leurs vœux, ils proclameraient la république. »

#### CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE.

L'exécution de Vanhalwyn, l'assassin de Martin Doise, a eu lieu aujourd'hui 20 décembre, à neuf heures, sur la place publique de Bailleul.

L'échafaud avait été dressé vis-à-vis de l'Hôtel-de-Ville. Toutes les brigades de gendarmerie de l'arrondissement et un détachement du 43<sup>e</sup> de ligne, venu de Lille, entouraient le lieu de l'exécution.

Le condamné était arrivé à Bailleul ce matin à sept heures et demie. Une foule considérable attendait son arrivée à la station.

Vanhalwyn a été immédiatement dirigé vers la prison de la ville, où la fatale toilette eut lieu en présence de M. l'aumônier et du vénérable abbé Dehaene, doyen de la paroisse St.-Amand qu'habitait Vanhalwyn.

A neuf heures, le patient qui avait communie et assisté à la messe avec une grande piété, recommanda de nouveau sa femme et ses enfants aux soins charitables de M. l'abbé Dehaene, puis il est monté dans la charrette où se sont placés les deux ecclésiastiques.

Arrivé sur la place, deux aides l'ont pris sous les bras pour gravir les degrés de l'échafaud où l'accompagnaient encore M. le doyen de St.-Amand qui l'a exhorté jusqu'au dernier moment.

Après l'exécution, le corps du supplicié a été déposé dans un cercueil et porté au cimetière, précédé de M. l'abbé Dehaene, de M. l'abbé Huyscr et d'un vicaire de la ville et suivi d'un foule considérable.

On évalue à dix mille le nombre des personnes qui assistaient à ce terrible spectacle. Contrairement à ce qui se passe dans presque tous les pays, le nombre des femmes était moins grand que celui des hommes.

La nuit dernière une violente tempête a passé sur notre ville, dit le Propagateur. On a entendu quelques coups de tonnerre et les éclairs se succédaient rapidement. La pluie tombait avec abondance. Nous n'avons pas entendu parler d'accidents.

Une lettre de Gand nous annonce que le temps a aussi été affreux dans cette ville. Hier soir, il est tombé de la grêle et de la neige. L'église de Saint-Pierre, frappée par la foudre, commençait à brûler. On est heureusement parvenu à se rendre maître du feu. Les dégâts sont peu importants.

L'enquête ouverte à la préfecture du Nord sur le tracé du chemin de fer de La Bassée à Lille a révélé un projet qui, s'il se réalisait, procurerait de grands avantages aux houillères du Pas-de-Calais.

Il s'agirait de diriger la ligne de La Bassée à Lille vers la gare de St.-Hélène pour la relier à la voie ferrée, maintenant à l'étude, de Lille à Comines ; cette communication, tout en favorisant Quenoy-sur-Deule et Comines, deux grands centres industriels qu'elle traverserait, aurait pour avantage incontestable de faire arriver, par une ligne droite et plus courte, sur la frontière belge et dans toute la Flandre occidentale, les charbons du Pas-de-Calais à meilleur marché que les charbons du bassin de Mons.

Il serait curieux de voir un jour la Belgique, qui a si longtemps approvisionné la France de ses charbons, devenir elle-même tributaire de la France pour ce précieux combustible. (Mémorial).

C'est demain dimanche, 21, à deux heures, qu'aura lieu à la salle de Concert, sous la présidence de M. le préfet, la distribution des prix et des récompenses par la société des arts, des sciences et de l'agriculture.

On nous prie de porter à la connaissance des membres honoraires et actifs de la Société de St-Joseph-des-Champs, qu'un our pour le repos de l'âme de M. Roussel-Dazin, membre honoraire, sera célébré, lundi 22 décembre, à sept heures et demie, en la paroisse St-Martin.

La rareté des petites pièces de cinq francs fait éprouver au commerce en général une gêne à laquelle il est difficile de parer principalement les jours de la paie des ouvriers.

Il est à désirer que cette gêne disparaisse bientôt et que le Nord soit compris dans ceux des départements où des cuvois de petites pièces doivent être faits prochainement.

Par arrêté de M. le préfet du Nord, M. Baucarne-Lecroux, maire de Croix et membre de la Chambre consultative

d'agriculture de l'arrondissement de Lille, est nommé secrétaire de cette Chambre, en remplacement de M. Des Rotours, élu vice-président.

La première représentation que donnera Mlle Scrwaneck et dont nous publions le programme est parfaitement composée. On sait que les créations de cette remarquable artiste sont aussi brillantes que nombreuses. Espérons donc que Mlle Scrwaneck sera bien secondée par notre troupe et qu'elle n'aura qu'à se louer de l'accueil mérité par son talent qui la place au premier rang de nos artistes célèbres.

Quelques personnes ignorent encore dans nos campagnes que l'emploi de vases en zinc pour l'usage domestique peut produire de graves accidents. Le vinaigre, le cidre, le vin, et en général tous les acides qui ont séjourné dans le zinc deviennent poisons. Il en est de même du lait, qui contient un acide puissant, dit acide lactique. Bien des personnes ont été prises de vomissements et de coliques dont la cause n'était autre que ce contact du lait avec le zinc. L'usage de ce lait, notamment chez les jeunes enfants, peut amener la mort.

#### VILLE DE ROUBAIX.

COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Lundi 22 décembre, 7 h. 1/4 du soir.

DE L'HYDROGÈNE CARBONÉ OU PROTOCARBONÉ.

Différentes circonstances dans lesquelles ce gaz se produit. — Superstitions auxquelles il a donné lieu. — Fontaines ardentes et rivières inflammables. — Salses, volcans d'air, volcans vaseux ou de boue. — Grisois, feu ferron ou brisou. — Préparation de l'hydrogène protocarboné ; ses différentes propriétés.

Pour toute la chronique locale, J. RENOUX.

#### COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture. le 19 le 20 hausse baisse  
3 % ancipn. 69.85 70.00 > 15 >>  
4 1/2 au compt. 97.90 98.00 > 10 >>

#### Tribunaux.

L'importante affaire des courtiers en marchandise est revenue en appel lundi dernier, devant la cour de Lyon.

On sait qu'il s'agit de déterminer l'étendue du privilège conféré aux courtiers de commerce, et de décider si les représentants de commerce ne commettent par le délit d'immixtion dans les fonctions de courtier en se faisant les intermédiaires de négociations commerciales entre les maisons de la place de Lyon et les maisons étrangères.

Le tribunal de première Instance a décidé en faveur des représentants de commerce.

M<sup>e</sup> Jules Favre plaide pour ces derniers, il a pour adversaire M<sup>e</sup> Rambaud, et c'est M. l'avocat général de Plarman qui soutient l'appel émis par le ministère public indépendamment de celui des courtiers.

Nous communiquerons à nos lecteurs l'arrêt qui interviendra, dans une cause qui intéresse si vivement le commerce et l'industrie.

Nous croyons faire plaisir aux fabricants en leur annonçant que la cour de Lyon vient de faire une application très-large des lois des 18 mars 1806 et 5 juillet 1844 en décidant qu'un effet nouveau produit par l'armure d'une étoffe, c'est-à-dire par une disposition et une combinaison des fils qui donnent à cette étoffe un aspect particulier constitue non point une invention, dont l'exploitation exclusive ne puisse être assurée que par un brevet, mais un dessin dont la propriété peut être conservée par le simple dépôt au secrétariat des prud'hommes. — Armentières, Lille, Roubaix, Tourcoing, Valenciennes, Boulogne ont chaque jour de ces difficultés là.

#### CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 19 décembre 1862.

Le prince de Galles vient de siéger pour la première fois comme président du duché de Cornwall.

Dans sa prochaine session, le Parlement sera appelé à fixer le chiffre de l'apanage du Prince et de sa femme. On croit que le Parlement accordera 60,000 livres sterling, soit 1,500,000 fr. avec reversibilité de 1,250,000 fr. sur la tête de la princesse en cas de mort de son mari.

Le premier bal d'hiver aura lieu le 7 janvier aux Tuileries ; il y aura chaque semaine, indépendamment des grandes fêtes de la cour, réception et concert au château. Dans les départements, les hauts fonctionnaires sont invités à donner des bals et des soirées aussi fréquemment que possible. C'est un élément d'activité pour l'industrie pour le commerce local, qui ont besoin de toutes leurs ressources après la période de ralentissement qu'ils ont traversée.

Afin d'y introduire certaines modifications de détail, le projet de décret sur la boulangerie a dû être renvoyé, ces jours derniers, au conseil d'Etat. Il sera soumis, sous peu de jours, à la signature de l'Empereur.

On annonce la prochaine arrivée à Paris de Sa Majesté le roi Victor-Emmanuel pour le baptême du prince Victor, fils du prince Napoléon et de la princesse Clotilde. La cérémonie aura une grande solennité ; c'est par elle qu'aura lieu la réouverture de l'église Notre-Dame.

On mande de Madrid que des explications fort vives ont eu lieu entre le général Concha et M. Calderon Collantes au sujet des affaires mexicaines. Il n'est pas impossible, d'après la même source d'information, que le général donne sa démission d'ambassadeur en France.

Les journaux de Londres publient une annonce de librairie aussi curieuse qu'inattendue. Si ce qu'ils rapportent est exact, une copie des Mémoires du prince Talleyrand serait tombée, il y a nombre d'années déjà, entre les mains d'un spéculateur, qui se proposerait de les faire imprimer en Angleterre, sans attendre le terme de cinquante ans assigné par le célèbre diplomate à cette divulgation. Ce n'est peut-être là qu'un expédient de librairie ; mais la nouvelle n'en cause pas moins beaucoup d'émotion dans le monde politique.

La lecture du dernier Message du Président Lincoln, laisse au premier aspect une impression fâcheuse. Les propositions de médiation faites par la France étaient connues à Washington huit jours avant la publication de ce message, et l'on remarque avec étonnement que M. Lincoln pousse l'oubli des plus simples convenances jusqu'à ne pas mentionner cette proposition. C'est plus qu'un oubli ; c'est un calcul. L'opinion publique, si susceptible parmi nous, en est justement blessée.

D'après une correspondance de Londres, la distribution des récompenses aux lauréats de l'exposition universelle serait faite sans la solennité que les journaux ont annoncée. Les brevets et médailles seraient directement adressés, aux titulaires de l'étranger et de la Grande-Bretagne.

Les lettres de Rome mentionnent le brillant et cordial accueil fait au prince de la Tour d'Auvergne qui a pris possession, la semaine dernière, de l'ambassade française.

On parle beaucoup dans les cercles financiers du projet qu'aurait le gouvernement de recourir à la voie d'un emprunt pour faire des avances, aux ouvriers sans

Ebba vous pouvez gagner quelque chose par le travail de vos mains, ce n'est pas à dédaigner. Moi-même il faut que je m'éloigne ou que je trouve un expédient — Dieu sait lequel — pour soutenir notre maison chancelante.

Ils étaient arrivés à la porte du manoir, et ils se séparèrent avec un serrement de main expressif et chaleureux.

Le lendemain, un grand conseil de famille fut tenu dans la chambre de la baronne ; on parla et on discuta beaucoup ; on échangea des paroles tour à tour brûlantes ou glaciales. La baronne prêcha longuement et plus d'une fois ; la tante Charlotte-Antoinette se plaignit de toutes sortes d'idées romantiques et de fierté déplacée, et fit ressortir la nécessité de s'assurer une existence confortable et que sais-je encore ! Ebba s'étendit sur la charmante perspective de montrer aux gens quelle maison l'on pouvait faire et quels beaux équipages on pouvait tenir.

Selma pleura, mais resta inébranlable dans son refus. Charles, les bras croisés, allait et venait dans la pièce ; il écoutait et gardait le silence, car son opinion en faveur de Selma était arrêtée depuis longtemps, et ce fut en vain que la baronne s'efforça d'amener de nouveau sa fille aussi loin qu'elle était déjà parvenue une fois à la conduire.

« Ingrats enfants ! s'écria-t-elle enfin ; votre entêtement crocuse ma tombe. L'un de vous pourrait nous sauver tous, mais il ne se trouve pas parmi ceux que j'ai portés dans mon sein. Aucun des deux n'ose suivre la voie qui nous tirerait de notre situation désespérée, et nous nous abîmons dans la nuit la plus profonde — si profonde que pas un rayon de soleil ne pourra la percer ! »

Puis elle laissa tomber sa tête sur sa main flétrie ; elle était si violemment émue qu'elle semblait près de défaillir.

Charles s'approcha, s'agenouilla devant elle, l'entoura de ses bras pour la soutenir, et dit avec une émotion profonde et inexprimable :

« Chère et bien-aimée mère, n'impose pas des liens au cœur de tes enfants ; ils n'oublieront jamais — Dieu en soit témoin ! — ce qu'ils doivent à la plus tendre des mères, et tant que leurs mains pourront travailler, tu seras à l'abri du besoin. Il est bien plus beau de voir tes enfants te ménager un sort tranquille par leur reconnaissance et leur amour, que par le sacrifice de leur vie entière. Le lit que la piété filiale prépare avec un muet dévouement est chaud et moelleux ; celui que nous fait une main étrangère est, au contraire, froid et dur. La mère, accablée de repentir, s'agitte sur celui-ci sans pouvoir fermer la paupière, tandis que l'ange de la paix veille fidèlement sur celui-là et éloigne avec ses ailes tout mauvais souffle de nature à troubler le sommeil d'une mère adorée. »

La baronne vaincue, mais non convaincue, s'appuya sur le cœur de son fils ; Selma s'était approchée d'un air suppliant et prenait part à cette scène touchante.

« Qu'il ne soit plus question ni de l'un, ni de l'autre, dit alors la baronne avec un véritable héroïsme ; vois, Charles, ce qu'on peut faire avec Fuselberg ; s'il n'y a pas moyen d'obtenir du temps, adviene que pourra, à la volonté de Dieu ! Au moins je n'ai rien à me reprocher ; j'ai cherché à faire tout ce que commandait la situation. »

« Oui, cherché, cherché, dit la tante Charlotte-Antoinette ; il semble vraiment

qu'aucun de vous n'ait plus toute sa raison ! — Vous bavardez là comme s'il était si agréable de vivre de l'air du temps. Ah ! mon Dieu, de quelles folies me faut-il être témoin ! Je ne donne toute la peine imaginable, j'aplanis toutes les difficultés pour mener à bonne fin le mariage avec la fille du bailli, et on me laisse en plan, moi et mon honneur, d'une façon honteuse et impardonnable, et sous l'unique prétexte que le bailli n'aime pas à entendre jouer de la flûte. Y a-t-il donc une once de bon sens là-dedans ? Non, aussi vrai que j'ai vécu jusqu'à ce jour dans cet affreux nid de hiboux, c'est une folie. Mais ne perds pas de vue, mon garçon, qu'un temps viendra où tu te repentiras ; les beaux rêves de lits moelleux et chauds et d'anges de paix, dont tu es si prodigue, se transformeront en un banc de planches réunies par des clous, couvert d'un peu de paille, et tes angoisses et ta paix intérieure se présenteront à toi sous la forme de la faim, de la soif et de la discord. Ce sera, par ma foi, une belle vie ! Mais, Dieu merci, je n'en suis pas réduite là, ni Ebba non plus ; elle peut se rendre à son Wadstena, et moi, grâce au Ciel, j'ai encore de bons amis, et je ne serai pas embarrassée de trouver un refuge. »

Le flux de paroles par lequel la tante Charlotte-Antoinette soulageait son cœur avait empêché d'entendre le roulement d'une voiture qui approchait. Le vieux serviteur entra dans la pièce et annonça la baillive Thorsen.

A ce nom, toute la société tressaillit comme à un choc électrique.

« La baillive murmura la baronne, furieuse contre elle-même d'avoir montré jusque-là tant de condescendance. Dans

quel but, grand Dieu ! cette visite si matinale ?

« Dans quel but ? répéta sa sœur en redressant la tête. Peut-être avoir d'autre mobile que le désir de délibérer avec nous sur l'affaire que toutes deux nous avons si souvent mise sur le tapis avec elle ? Voilà nos actions dans un bel état ! Je suis curieuse de voir qui ira à sa rencontre ; quant à moi, je m'en garderai bien, après le spectacle auquel nous venons d'assister ! Faites ce qu'il vous plaira ; qui casse les verres les paie. »

La tante sortit de la pièce en lançant un regard furieux à Charles, ferma la porte avec une violence qui fit trembler les vitres, et courut à sa chambre, où elle put voir, à travers les jalousies déteintes, la baillive attendant encore dans sa voiture et cherchant des yeux avec surprise si personne ne se montrait pour la recevoir.

« Charles, Charles, enfant de mon cœur ! balbutia la baronne avec la plus vive anxiété, songe un peu, si elle venait elle-même nous proposer ce que nous désirons tous si ardemment ! consens-tu ? — Oh ! dis que tu consens, et je te benirai à genoux ! Ebba, hâte-toi d'aller au-devant d'elle avec prévenance. Dis lui que je suis un peu indisposé, mais que je ne tarderai pas à venir. Que réponds-tu, mon fils chéri : ne donnes-tu la vie ou la mort ? »

Charles secoua négativement la tête d'un air grave et triste.

« Ma mère, dit-il, avec la plus grande résolution, si tu attaches quelque prix à ce que ton enfant soit considéré, si tu ne veux pas sacrifier tout, même ce qu'il y a de plus sacré, à l'accomplissement de tes desirs, renonce à cette comédie. Une fois, tes larmes et tes prières ont conquis sur

moi un pouvoir que n'aurait jamais dû l'accorder un caractère ferme, et je me rappellerai éternellement avec honte et repentir ce moment qui a été témoin de ma faiblesse, car la manière dont j'allais tout sacrifier pour toi n'était ni juste, ni honorable. A peine avais-je joué deux jours mon misérable rôle que je fus sifflé. Le bailli pénétra notre plan ; je me suis fait alors le serment sacré de ne jamais concevoir de nouveau la pensée, même éloignée, d'une alliance avec sa famille, et je le tiendrai positivement. Ainsi donc, ma chère mère, pas de scène avec madame Thorsen. Remets-toi ! Queoi qu'il m'en coûte, j'irai d'abord la recevoir ; et je ne la quitterai pas tant que durera sa visite. »

« Ces mots, il se rendit à sa chambre par un escalier dérobé, changea d'habit à la hâte, redescendit par le grand escalier et entra, avec ce maintien aisé et avenant qui lui était propre, dans le salon, où la baillive pressait vivement Ebba de toutes sortes de questions captieuses. Celle-ci vit un convoi du Ciel dans le baron, dont l'arrivée mit un terme fort malencontreux à l'aimable curiosité de madame Thorsen.

Charles engagea sur-le-champ avec cette dame une conversation si animée, que c'est à peine s'il lui laissa le temps de respirer, jusqu'au moment où la baronne entra, froide et compassée, comme il seyait le mieux, croyait-elle, à son rang, maintenant que des relations plus intimes, ne devaient pas s'établir entre elles, et elle salua la baillive toute stupéfaite avec une politesse calculée.

M<sup>me</sup> EMILIE CARLÉN.

(La suite au prochain numéro.)